

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Ibiga SA en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 06.11.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **16.12.2002**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Enrico Monf-rini, avocat, place du Molard 3, 1204 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Etude Wicht & Christen, Notaires
1211 Genève 11

(00729012)